9me année — Sainte Anne de la Pocatière (P. Q.), 12 janvier 1871. — Numéro 41

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, *par écrit*, un mois d'avance.

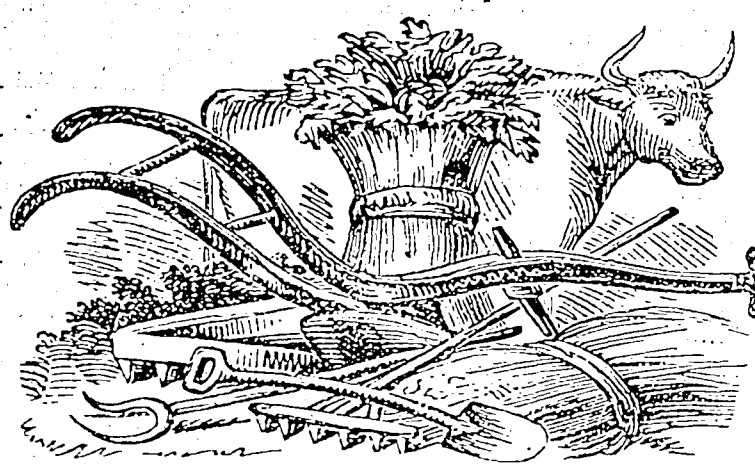

ANNONCES :

1e insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires

Nous informons nos abonnés retardataires, qu'ayant à nous occuper personnellement du travail typographique dans notre atelier, nous n'avons pas actuellement le loisir d'adresser des comptes à chacun, et nous n'avons pas non plus les moyens d'employer un collecteur pour en percevoir le paiement. Que chacun de nos abonnés se pose la question suivante :

Ai-je payé mon abonnement
À LA
GAZETTE DES CAMPAGNES ?

Le reçu que chaque abonné doit avoir en main en rendra témoignage.

☞ Que chaque abonné nous fasse parvenir ce qu'il nous doit pour abonnement, et au 1er avril nous serons en état de pouvoir augmenter la *Gazette des Campagnes* de QUATRE pages que nous consacrerons entièrement à la littérature, laissant les huit autres pages pour l'agriculture. Ainsi vous n'aurez pas à y perdre en payant immédiatement vos arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

Cependant le Romney-Marsh possédait de précieuses qualités qu'il importait de conserver et qu'on risquait d'anéantir par un croisement mal entendu. Car, on le sait déjà, le croisement tend invariablement à substituer la race améliorateur à la race à améliorer. Les premières unions n'arrivent pas d'un seul coup au but, mais chaque union subséquente en approche.

Les éleveurs des moutons Romney-Marsh comprirent les inconvénients du croisement poussé trop loin, et, ne voulant pas faire disparaître certaines qualités particulières à leur race et auxquelles ils avaient raison de tenir, ils ménagèrent les doses de sang New-Leicester.

La rusticité, par exemple, est une de ces qualités précieuses que l'on doit conserver coûte que coûte. Les conditions particulières du sol et du climat de la localité convenaient parfaitement à la race indigène qui s'y était formée sous leur influence. Il en aurait été tout autrement, si l'on avait importé en bloc dans les marais de Romney la race New-Leicester ; elle y aurait certainement dégénéré, parce que le climat du pays où on l'aurait introduite aurait été trop différent de celui de sa patrie. Les mêmes inconvénients, la même dégénérescence se serait produite, si l'on avait fait absorber le Romney-Marsh par le New-Leicester au moyen du croisement.

Cette sagesse et cette prudence dont les éleveurs anglais font preuve en ne permettant pas l'absorption d'une race recommandable sous beaucoup de rapports, méritent d'être présentés comme un bon exemple à suivre par tous les éleveurs canadiens qui s'occupent de croisement, et nous savons déjà qu'ils sont nombreux. Souvent un ou deux croisements produiront des métis presque aussi parfaits que si l'on avait poussé l'opération jusqu'à la quatrième ou la cinquième génération. Or, nous savons depuis longtemps que deux croisements consécutifs, quoique améliorant bien les formes de la race commune, n'ont presque aucun effet sur la constitution des sujets et surtout ne leur font pas perdre leur rusticité, tandis que, poussée jusqu'à la quatrième génération, l'union d'une race délicate avec une race rustique anéantit chez cette dernière cette qualité si précieuse. Alors, si nous demandions à nos éleveurs canadiens quelle est la manière d'agir qu'ils adopteraient, nous sommes sûrs qu'ils répondraient unanimement : Nous préférons la première et ils auraient raison. Dans ce cas, comment pouvons-nous expliquer la méthode suivie trop généralement jusqu'à ce jour ? On fait absorber le sang indigène par celui des races anglaises. On produit des métis très-beaux à leur naissance, mais qui, trop délicats pour supporter les rigueurs de notre